

Si le tribunal confirme les décisions prévues, le 3 juin, Office Dépôt, à Meung-sur-Loire et Orléans, sera la troisième entreprise loirétaine victime du fonctionnement du fonds Aurelius, après Quelle (Saran) et Isochem (Pithiviers).

Nous avons affaire à un capitalisme prédateur qui après avoir acquis des entreprises, en retire le profit possible avant de les laisser tomber sans apporter les financements qui seraient nécessaires à leur maintien et à leur développement.

Aux côtés des représentants des salariés, j'ai été de ceux qui ont multiplié les interventions, rendez-vous et réunions, tant auprès des ministères de l'économie et de l'industrie que du ministère du travail. Malheureusement sans succès, du moins pour les salariés du Loiret.

Je sais que les salariés feront valoir leurs droits devant la Justice. Je continuerai à agir et à interpeller les pouvoirs publics pour que tout soit fait afin de trouver des solutions et de favoriser le reclassement des salariés qui risquent fort de perdre leur emploi.

Jean-Pierre Sueur

**Je suis intervenu à ce sujet dans le 19-20 de France 3 Centre-Val de Loire.**

>> [\(Re\)Voir le 19-20](#)